



Dossier de presse | 24 avril 2023

Parution du Baromètre Vie Apprenti et du Baromètre Vie Entreprise



Une première édition commune pour croiser les avis et perceptions
des apprentis et des entreprises du BTP

La nouvelle édition du Baromètre Vie Apprenti (BVA) et du Baromètre Vie Entreprise (BVE) réalisée par le CCCA-BTP vient de paraître. Ces deux enquêtes, qui apportent une photographie précise et éclairante de l'apprentissage BTP par ceux qui le vivent, s'inscrivent dans la démarche d'analyse des tendances de l'apprentissage BTP engagée depuis plus de dix ans par le CCCA-BTP, outil national à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics, pour accompagner les grandes mutations structurelles de la formation professionnelle et du secteur du BTP.

Pour cette nouvelle édition, une déclinaison a été réalisée en partenariat avec la CAPEB, la FFB, la FNTF et la Fédération SCOP BTP.

Une déclinaison réalisée pour les quatre organisations professionnelles d'employeurs du bâtiment et des travaux publics

Pour la première fois, une déclinaison de ces baromètres a été réalisée pour les quatre organisations professionnelles d'employeurs (CAPEB, FFB, FNTF, Fédération SCOP BTP), dans le cadre des partenariats mis en place avec le CCCA-BTP, pour inscrire l'apprentissage au cœur des grands défis de la filière.

Cette édition des BVA et BVE déclinée pour chaque organisation professionnelle d'employeur vise à permettre de développer une politique ambitieuse de formation professionnelle de qualité, afin d'impulser et d'assurer sans cesse l'innovation dans la formation aux métiers du BTP et l'excellence de l'apprentissage BTP.

Avec la prise en compte des résultats des BVA et BVE, il s'agit d'adapter en permanence la formation aux métiers du BTP, pour garantir une haute qualité pédagogique de l'apprentissage sur l'ensemble des territoires.

Il s'agit aussi de répondre aux besoins en compétences et qualifications professionnelles des entreprises du BTP, qui sont en première ligne pour relever les défis liés à la performance environnementale, aux transitions énergétique, écologique, technologique et numérique, et de tenir compte des aspirations des nouvelles générations, dont les attentes ont beaucoup évolué en termes de modalités de formation et de projet de vie professionnelle et personnelle.

Une analyse commune pour mettre en regard les réponses des apprentis et des entreprises du BTP

Pour la première fois également, il est proposé une analyse commune des BVA et BVE par grandes thématiques, pour offrir un regard inédit et croisé sur la façon dont les apprentis et les entreprises du BTP abordent l'apprentissage.

Ces deux grandes enquêtes ont été menées en ligne en 2022 au travers d'un champ de questionnements très large, pour recueillir l'avis et la perception des apprentis formés aux métiers du BTP et des entreprises formatrices. Elles constituent des indicateurs fiables pour mesurer leur satisfaction et offrent une mine d'informations précieuses sur leurs besoins et attentes.

Leurs résultats offrent aussi des outils indispensables pour le pilotage de la démarche qualité Qualiopi, une nouvelle dimension importante pour les organismes de formation.

Le Baromètre Vie Apprenti (BVA)

La sixième édition de l'enquête BVA, réalisée en ligne en 2022, a été possible grâce à l'implication de 113 CFA regroupant la moitié des apprentis du BTP. Près de 18 500 réponses ont ainsi été collectées, représentant 21 % des apprentis préparant une formation à un métiers du BTP.

Le BVA vise à mieux connaître les ressentis et les attentes des jeunes en apprentissage, afin d'adapter, au plus près des besoins en compétences des entreprises et des évolutions sociétales, les modes de formation et les conditions de vie des apprentis.

Ses objectifs

- Recueillir l'expression de tous les apprentis du BTP et leur offrir l'opportunité de donner leurs impressions et leur avis sur leur apprentissage, afin de poursuivre la dynamique d'amélioration de la qualité et de l'excellence de la formation et de l'accompagnement éducatif mis en place dans les établissements de formation aux métiers du BTP.

- Faire le portrait dynamique des apprentis du BTP : origines sociales et professionnelles, motivations, métiers, conditions et parcours de formation, avenir et projet professionnel.
- Disposer d'indicateurs statistiques fiables et objectifs pour permettre à chaque organisme de formation ayant participé à l'enquête de connaître ses points forts et faire évoluer son dispositif d'accueil, de suivi, de formation et d'insertion des apprentis.

Le Baromètre Vie Entreprise (BVE)

L'enquête BVE, dont c'est la cinquième édition, a été réalisée en ligne en 2022 avec le soutien de 139 CFA, regroupant 62 % des apprentis du BTP. Près de 8 000 réponses ont été collectées par le CCCA-BTP, dont 80 % adressées par le dirigeant lui-même. Avec 38 000 entreprises destinataires, le taux de réponse est de 21 % sur le périmètre des CFA partenaires et de 15 % pour l'ensemble des entreprises formatrices.

Le BVE permet, à partir d'une analyse fine des pratiques, des souhaits et des besoins des entreprises en matière de formation par l'apprentissage, d'améliorer en permanence la qualité de l'apprentissage dans le bâtiment et les travaux publics, ainsi que l'offre de formation et de services des établissements de formation aux métiers du BTP aux entreprises qui forment des apprentis.

Ses objectifs

- Donner la parole à l'ensemble des entreprises qui forment les jeunes par la voie de l'apprentissage, pour mieux identifier leurs besoins et leur sentiment sur le parcours de formation des apprentis, de leur recrutement jusqu'à leur insertion professionnelle.
- Permettre de disposer régulièrement d'indicateurs sur les conditions de vie et de formation des apprentis dans les entreprises ainsi que sur les relations entre le CFA et l'entreprise.

Les principaux enseignements des BVA et BVE

- **88,6 % des jeunes disent que l'apprentissage a répondu à leurs attentes.** Le choix de l'apprentissage dans les métiers du BTP est volontaire, motivé par la volonté d'insertion dans la vie professionnelle
- **54,6 % des apprentis se sont orientés vers leur spécialité de formation par goût personnel.** Parmi eux, les apprentis ont envie de faire quelque chose de leurs mains (63,2%) et de bouger (58,5 %).
- **83,5% des apprentis se disent globalement satisfaits de leur CFA.** Avec un taux de satisfaction à 83,1 %, le retour des jeunes sur leur formation au CFA reste très majoritairement positif.

- **90,4 % des jeunes se déclarent globalement satisfaits du travail en entreprise.**
- **34,4 % des jeunes s'appuient avant tout sur eux-mêmes pour trouver leur entreprise d'accueil.** Les entreprises confirment le rôle moteur des apprentis dans la mise en relation : 44,9 % disent que c'est le jeune lui-même qui les a contactées.
- **51,8 % des apprentis jugent innovantes les pratiques de leur CFA, une proportion qui monte à 65,5 % concernant leur entreprise formatrice.**
- **51,8 % des apprentis sont personnellement sensibles à la protection de l'environnement.**
- **Pour 51,5 % des entreprises, former des jeunes fait partie de leurs missions.** Les maîtres d'apprentissage sont aussi 50,4 % à vouloir transmettre ce qu'ils savent et assurer ainsi le renouvellement du métier : c'est même le cas de 54,9 % des entreprises comptant 1 à 5 salariés.
- **48,4% des dirigeants envisagent de garder l'apprenti comme salarié à l'issue de sa formation.**
- **84,1 % des dirigeants estiment que les qualités comportementales de leurs collaborateurs sont aussi importantes que leurs qualités techniques.** Si les entreprises expriment des attentes sur quasiment toutes les compétences comportementales, celles qui sont jugées les plus importantes concernent la relation aux autres et à l'entreprise : le respect (95,8 %), la motivation et l'engagement (95,1 %) et l'esprit d'équipe (89,6 %).
- **Pour 74,2 % des entreprises, c'est à la génération des apprentis de porter l'innovation dans le secteur du BTP.**
- **La quasi-totalité des entreprises incitent leurs salariés à limiter la production de déchets et le gaspillage.** Leurs dirigeants sont 63 % à juger « très important » le rôle que joue aujourd'hui le BTP dans la préservation de l'environnement. Ils sont 74,4 % à dire que le rôle du secteur sera « très important » dans un horizon de 5 à 10 ans. 81,5 % des entreprises de travaux publics jugent que le BTP aura un rôle « très important » pour protéger l'environnement dans les 5 à 10 ans.
- **Une entreprise sur deux accorde une attention particulière au suivi du parcours d'apprentissage pour une meilleure insertion de l'apprenti.**

Pour la première fois en 2022, le BVA intègre des questions sur la vision que les apprentis ont de leur santé.

- **47,7 % des apprentis du BTP jugent leur état de santé bon ou très bon (30,8 %).** Ils sont 16,8 % à indiquer un état de santé moyen, 3,2 % mauvais et 1,6 % très mauvais.

Si la part d'entreprises qui se disent prêtes à recruter un apprenti en situation de handicap reste minoritaire, à 38,5%, on peut adopter une lecture positive de ce chiffre, qui démontre que le handicap n'est pas un tabou pour une proportion non négligeable des dirigeants.

Le mot de Christophe Possémé, président du CCCA-BTP

« Nos entreprises doivent relever de nombreux défis liés aux grandes mutations du secteur du BTP. Pour y parvenir, relever le défi des compétences professionnelles et donc de la formation est tout aussi essentiel. Les BVA et BVE sont à ce titre un véritable outil de pilotage et d'aide à la décision, pour anticiper et adapter les modalités et pratiques pédagogiques et éducatives et les services proposés par les organismes de formation. Ses résultats nous éclairent assurément sur les points forts de l'apprentissage BTP et ceux qu'il convient d'optimiser. À nous de nous en emparer. Mais ils sont aussi avant tout l'occasion de l'affirmer : oui, l'apprentissage est une voie de formation d'excellence et de réussite, dont nous pouvons être fiers. »

➔ Zoom sur l'avis des apprentis et des entreprises artisanales du bâtiment

- 88,4 % des jeunes formés aux métiers du bâtiment disent que l'apprentissage a répondu à leurs attentes.
- 84,4 % des jeunes formés aux métiers du bâtiment jugent que les techniques de travail de leur entreprise d'accueil sont modernes.
- 73,1 % des artisans du bâtiment estiment que c'est à la génération des apprentis de porter l'innovation dans le secteur.
- 73,1 % des artisans du bâtiment jugent « très important » le rôle que le BTP va jouer dans la préservation de l'environnement dans un horizon de 5 à 10 ans.

Le mot de Jean-Christophe Repon, président de la CAPEB

« Ces baromètres nous démontrent que l'apprentissage est dans l'ADN des entreprises artisanales du bâtiment, dont la moitié sont des employeurs issus de l'apprentissage. Nos chefs d'entreprise artisanales forment génération après génération depuis toujours, comme ils ont eux-mêmes été formés par d'autres artisans avant de créer leur propre entreprise. Ils transmettent avec générosité ce qu'ils ont reçu.

Le BVE nous montre l'importance qu'ils accordent au suivi des jeunes par leur maître d'apprentissage. Avec 30 millions de logements à rénover d'ici 30 ans, les artisans sont en première ligne pour relever ce défi considérable. L'apprentissage a un rôle déterminant à jouer pour y parvenir, tout comme la promotion et l'attractivité de nos métiers auprès des jeunes, et en particulier des jeunes femmes. »

➔ Zoom sur l'avis des apprentis et des entreprises du bâtiment

- 88,6 % des entreprises du bâtiment qui accueillent un apprenti seraient prêtes à former un nouvel apprenti avec le même CFA.
- 88,4 % des jeunes formés aux métiers du bâtiment disent que l'apprentissage a répondu à leurs attentes.

- 74,1 % des maîtres d'apprentissage du bâtiment estiment que c'est à la génération des apprentis de porter l'innovation dans le secteur.
- 74 % des entreprises du bâtiment jugent « très important » le rôle que le BTP va jouer dans la préservation de l'environnement dans un horizon de cinq à dix ans.

Le mot d'Olivier Saleron, président de la Fédération française du bâtiment

« Ces baromètres nous permettent de mieux saisir les réalités de l'apprentissage, au travers d'une photographie qui sert à la fois aux entreprises, organisations professionnelles et organismes de formation pour améliorer leurs pratiques. Ils nous permettent aussi de mesurer les avancées déjà réalisées, les progrès qu'il nous reste à faire et nous rappellent l'importance de travailler la relation tripartite entre le jeune, l'entreprise et le CFA. Le travail d'accompagnement et d'aide au développement des CFA, central pour notre fédération, est à ce titre un des objectifs du partenariat signé avec le CCCA-BTP, visant à former des jeunes à nos métiers, tout en répondant aux nouveaux besoins en compétences de nos entreprises. »

➔ **Zoom sur l'avis des apprentis et des entreprises des travaux publics**

- 92,2 % des jeunes formés aux métiers des travaux publics disent que l'apprentissage a répondu à leurs attentes.
- 88 % des entreprises de travaux publics qui accueillent un apprenti seraient prêtes à former un nouvel apprenti avec le même CFA.
- 87,9 % des jeunes formés aux métiers des travaux publics jugent que les techniques de travail de leur entreprise d'accueil sont modernes.

Le mot de Bruno Cavagné, président de la Fédération nationale des travaux publics

« L'apprentissage constitue une voie d'excellence pour former les futurs professionnels des travaux publics et un levier de recrutement majeur, dans un contexte de tension sur la main d'œuvre, de forte évolution des métiers et compétences, qui impactent aussi la formation. La FNTP y répond en faisant évoluer son offre de formation, en liaison avec les organismes de formation, les ministères de l'Éducation nationale et du Travail. Nous nous réjouissons du travail engagé avec le CCCA-BTP autour des BVA et BVE qui va nous permettre de parfaire le parcours d'intégration des apprentis dans l'entreprise. Le taux de rupture des contrats d'apprentissage est faible dans les travaux publics, mais nous pouvons encore progresser, en comprenant mieux ce qu'apprentis et entreprises attendent les uns des autres. »

➔ **Zoom sur l'avis des apprentis et des entreprises coopératives du bâtiment et des travaux publics**

Pour cette édition des BVA et BVE, le modèle coopératif de l'entreprise du bâtiment ou des travaux publics n'a pas été spécifiquement identifié dans le profil des répondants. Les deux enquêtes présentent ainsi, selon le qu'il s'agit du secteur du bâtiment ou des travaux publics,

des résultats similaires sur les avis et perceptions des apprentis et des entreprises à ceux présentés concernant les jeunes en formation et les entreprises du bâtiment et des travaux publics.

- 92,2 % des jeunes formés aux métiers des travaux publics disent que l'apprentissage a répondu à leurs attentes.
- 88 % des entreprises de travaux publics qui accueillent un apprenti seraient prêtes à former un nouvel apprenti avec le même CFA.
- 74,1 % des maîtres d'apprentissage du bâtiment estiment que c'est à la génération des apprentis de porter l'innovation dans le secteur.
- 74 % des entreprises du bâtiment jugent « très important » le rôle que le BTP va jouer dans la préservation de l'environnement dans un horizon de cinq à dix ans.

Le mot de Charles-Henri Montaut, président de la Fédération SCOP BTP

« La formation des jeunes est indissociable de nos métiers et du modèle coopératif. C'est une force et un atout réel des SCOP qui, de fait, font naturellement appel à l'apprentissage qui se traduit par un taux supérieur d'apprentis formés. Notre fédération est en mouvement sur cette question et se fixe un objectif ambitieux de 10 % d'effectifs apprentis dans les SCOP BTP. C'est d'ailleurs une des 5 priorités de notre plan d'action « Ambition 2025 » dans le cadre du partenariat conclu entre le CCCA-BTP qui doit permettre de converger vers cet objectif commun. Les BVA et BVE, qui offrent un regard croisé sur l'apprentissage dans le BTP, doivent éveiller nos consciences pour offrir le meilleur aux apprentis de demain. »

À propos du CCCA-BTP

Le CCCA-BTP (Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics), est une association nationale, professionnelle et à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics. Il est chargé de mettre en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux du BTP. Le CCCA-BTP développe depuis 80 ans une solide expertise de la pédagogie de l'alternance. Outil des branches du bâtiment et des travaux publics, le CCCA-BTP est un accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP et un interlocuteur privilégié des organismes de formation aux métiers du BTP. Grâce à son offre de services, le CCCA-BTP les accompagne pour leur permettre d'anticiper les évolutions, gagner en attractivité, assurer le développement de leur activité, optimiser leur performance et garantir une haute qualité pédagogique. Le CCCA-BTP, qui fait de l'innovation un marqueur fort de son action, soutient les expérimentations et les projets innovants avec des appels à projets, conçoit les ressources et outils pédagogiques adaptés à la montée en compétences des apprentis, aux nouvelles formes d'apprentissage (réalité virtuelle et augmentée, formation à distance, hybridation des compétences) et aux besoins des entreprises. Il a créé l'accélérateur pédagogique du BTP, laboratoire unique en France, qui vise à partager, tester, expérimenter et déployer les innovations pédagogiques au profit des organismes de formation par apprentissage aux métiers du BTP de demain. Il a également créé WinLab', incubateur et éclaireur de tendances, pour imaginer les formations aux métiers du BTP de demain.

>> ccca-btp.fr | f : [3cabtp](https://www.facebook.com/3cabtp) | @3cabtp | Y : [3cabtp](https://www.youtube.com/channel/UC3cabtp) | in : [3cabtp](https://www.linkedin.com/company/3cabtp) | | laconstruction.fr | winlab-cccabtp.com

Service de presse du CCCA-BTP

Patricia Desmerger - Campagne • 06 07 47 34 77 • 01 42 02 45 44 • patricia.desmerger@orange.fr
@patdesmerger • in : [fr.linkedin.com/in/patdesmerger](https://www.linkedin.com/in/patdesmerger)

À propos de la CAPEB

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est l'une des deux organisations patronales représentatives de l'ensemble des entreprises du bâtiment. La CAPEB est également l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat* du Bâtiment. Elle est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (59 300 entreprises fin 2021). Les entreprises employant jusqu'à 10 salariés représentent :

- 545 000 entreprises, soit 96 % des entreprises du bâtiment, dont 375 000 entreprises travaillant sans salarié (incluant 152 000 en micro-entreprises) et 170 000 entreprises employant entre 1 et 10 salariés
- 516 000 salariés, soit 47 % des salariés du bâtiment
- 52 000 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)

*L'artisanat regroupe les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés.

>> capeb.fr

Contacts presse CAPEB

Laëtitia Guittard - Agence Edifice • 06 76 13 71 55 • laetitia@edifice-communication.com
Samuel Beaupain - Agence Edifice • 06 88 48 48 02 • samuel@edifice-communication.com
Online Nzuzi - Agence Edifice • 06 76 97 15 78 • online@edifice-communication.com

À propos de la FFB

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) est forte de 50 000 adhérents, dont 35 000 de taille artisanale. Ces entreprises réalisent les 2/3 des 149* milliards d'euros HT du chiffre d'affaires et emploient les 2/3 des 1 245 000* salariés du secteur. Déclarée officiellement 1ère organisation patronale représentative des employeurs du bâtiment, pour toutes les tailles d'entreprise, la FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l'ensemble de la branche (*chiffres 2021).

>> ffbatiment.fr | @FFBatiment

Contact presse FFB

Anaïk CUCHEVAL • 01 40 69 51 39 • cuchevala@national.ffbatiment.fr

À propos de la FNTP

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 Fédérations Régionales et 17 Syndicats de Spécialités, 8 000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 310 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

>> fntp.fr | @FNTP_info

Contact presse FNTP

Anahit Akopian - Havas Paris • anahit.akopian@havas.com • 07 87 38 79 80

À propos de la Fédération SCOP BTP

Fédération des Scop du BTP : créée en 1946, la Fédération des SCOP du BTP, est un syndicat professionnel d'employeurs. Fédération professionnelle représentant le premier réseau de PME indépendantes et participatives du Bâtiment et des Travaux Publics, elle regroupe plus de 40 métiers et dispose de 8 Fédérations régionales assurant un service de proximité quotidien auprès des Coopératives de BTP sur tout le territoire.

>> scopbtp.org

Contact presse Fédération SCOP BTP

Thomas Gallier • 01 55 65 12 20 • t.gallier@scopbtp.org